

LE CEFEB

Université d'entreprise de l'AFD

www.cefeb.org

L'article 8 des statuts de l'AFD dispose que : « L'établissement fournit des prestations d'assistance technique, de conseil, d'étude et de formation dans les domaines se rattachant à ses activités ». C'est dans ce cadre qu'intervient un département spécifique de la Direction de la Stratégie, en lien étroit et constant avec le réseau des Agences et les Départements du siège : le CEFEB, Centre d'études basé à Marseille depuis 1995.

Le CEFEB met en œuvre des actions de renforcement de capacité à court, moyen et long terme au bénéfice des trois catégories d'acteurs œuvrant dans le sens d'une maximisation des impacts des projets financés par l'Agence : les clients du groupe AFD qui sont au cœur de la mise en œuvre des opérations, ses partenaires (au Sud comme au Nord) qui sans être nécessairement bénéficiaires directs des concours du groupe contribuent néanmoins au succès des projets et enfin les salariés du groupe.

Le CEFEB est ainsi un centre de transmission des savoirs et d'échanges sur des thématiques évolutives propres aux grands sujets de l'aide publique au développement opérationnelle et de la recherche-action où l'AFD a une forte valeur ajoutée (les partenariats public-privé, l'innovation financière pour le développement, la mise en œuvre de projets d'infrastructures à travers les collectivités territoriales, etc.).

Les séminaires proposés par le CEFEB s'inscrivent en complémentarité et en appui à l'offre de formation des pays du Sud, et non en concurrence. Ainsi, le CEFEB délocalise certains séminaires ou encore apporte des appuis techniques à des centres de formation des pays du Sud avec lesquels il a noué des partenariats. Le CEFEB dispense aussi des formations diplômantes, en particulier un Mastère professionnel « Analyse Economique et Développement International », de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne, organisé en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI). Il participe à un Mastère en Développement durable, créé avec les mêmes partenaires.

Pour appuyer les collectivités locales dans leur rôle de maître d'ouvrage public et d'acteur majeur du développement, le CEFEB organise à l'intention des collectivités locales environ 12 séminaires par an, à Marseille, à Paris mais aussi dans les pays d'intervention de l'AFD, d'une durée de 5 à 10 jours.

Parmi ces séminaires, le parcours de Pilotage des Collectivités Locales est un cycle annuel qui s'articule autour de trois thématiques spécifiques avec pour finalité de renforcer les compétences managériales des collectivités participantes : (i) Les instruments de stratégie financière, (ii) Les outils de la planification urbaine et (iii) La gestion des services urbains.

Les autres séminaires sont organisés à la demande ou en fonction d'opportunités spécifiques et couvrent les thèmes du cycle du projet (de l'identification à la post-évaluation), de la gestion de projet (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, passation de marchés, ...) et des finances, en plus des 3 thèmes du parcours de Pilotage des Collectivités Locales.

Le tableau ci-dessous indique les séminaires programmés pour l'année 2012 :

Marseille, Paris et pays étrangers

Revenue Management – Durban (en anglais)	Durban, Afrique du Sud	mars
Atelier "Formuler votre Projet" (AIRF - Association Internationale des Régions Francophones)	Marseille	26-30 mars
Atelier Changement Climatique - Ville Durable	Paris	3-5 avril
Parcours collectivités locales - outils de la planification urbaine	Marseille	16-27 avril (2 semaines)
Atelier Planification urbaine	Tunis	juin
Parcours collectivités locales - instruments de stratégie financière	Marseille	18-29 juin (2 semaines)
Parcours collectivités locales - gestion des services urbains	Marseille	novembre (2 semaines)
Démarche projet	Beyrouth	septembre

Outremer

"Démarche Projet"	Nouvelle Calédonie - Lifou	13-20 juin
"Gestion des services environnementaux"	Nouvelle Calédonie - Nouméa	15-30 juillet
"Démarche Projet"	Polynésie - Papeete	
"Gestion des finances publiques"	Polynésie - Papeete	
"Gestion des services publics environnementaux"	Polynésie - Papeete	
"Organisation des services communaux"	Polynésie - Papeete	

Selon les cas, les formations sont soit facturées au client, soit partiellement subventionnées. Par exemple, le coût des formations du parcours Collectivités Locales est pris en charge par l'AFD mais les participants doivent assumer les coûts logistiques (transport, hébergement, repas). Le CEFEB ne verse jamais de per diem et ne paye pas les frais de transport.